

BONNES PRATIQUES POUR LA BIODIVERSITÉ DE NOS FÔRETS

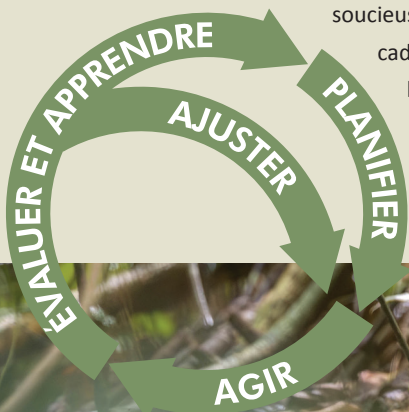
EXPLOITATION ET BIODIVERSITÉ

#1



Cette fiche technique fait partie d'une série décrivant un ensemble de bonnes pratiques en vue du maintien de la biodiversité des forêts. Elle a été élaborée dans une optique de donner des pistes pragmatiques et utiles, parfois innovantes, adaptées au contexte socio-économique et écologique du Nord Congo.

Si chaque fiche traite d'un thème particulier, on se doit cependant de rappeler qu'une gestion soucieuse de son impact sur la biodiversité doit s'inscrire dans le cadre d'une gestion adaptative. C'est-à-dire une gestion où l'on s'intéresse aux impacts de ses activités (que l'on mesure de préférence) et où on change de stratégie si les résultats de suivi montrent qu'on obtient pas les effets escomptés.



Par exemple, dans le cadre de l'exploitation, on pourra moduler la largeur des zones tampons ou la saison d'exploitation pour limiter les impacts des activités suite à des suivis de fréquentation des baïs.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

L'exploitation forestière, même sélective et même d'intensité réduite (nombre faible de pieds récoltés par hectare), a des impacts sur la composition en espèces végétales et animales.

Depuis de nombreuses années, les dispositions d'aménagement et les techniques dites d'exploitation forestière à impact réduit (EFIR) ont fleuri en Afrique Centrale et ont permis de rendre l'exploitation plus durable et moins préjudiciable pour l'environnement et pour les Peuples Autochtones et les Communautés Locales.

Souvent les mesures d'aménagement et d'EFIR "classiques" sont déjà bien intégrées par les forestiers et ne seront pas reprises ici étant donnée la littérature abondante sur le sujet.

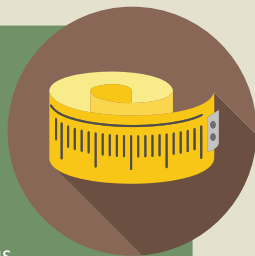
Ici on tente, à travers cette fiche, de porter une attention particulière aux impacts directs de l'exploitation et aux mesures qui permettent de mieux préserver la biodiversité, parfois très particulière, des forêts du Nord Congo.



#1

EXPLOITATION ET BIODIVERSITÉ

BONNE PRATIQUE #1



Limiter l'impact de mon exploitation actuelle sur la régénération.

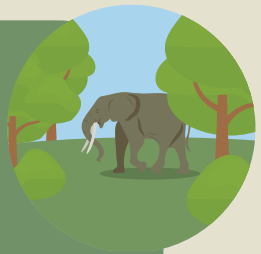
Je fais attention à laisser sur pied des semenciers (arbres en âge de porter des fruits et donc de produire des graines) après mon passage en coupe. Pour cela, je fixe mes diamètres minimum d'abattage une ou deux classes au-dessus du Diamètre de Fructification Régulière, les "meilleurs" semenciers étant dans les classes de diamètre intermédiaires (pas forcément les plus gros arbres).

De cette façon, je m'assure qu'il reste, après mon exploitation, des arbres en mesure de produire les fruits et graines qui pourront prendre le relais et donc assurer la régénération.

En laissant ces semenciers, je participe également au maintien d'une ressource alimentaire pour les espèces animales frugivores et granivores qui s'en nourrissent.

N.B.: les DFR sont spécifiques à chaque espèce (voir au dos).

BONNE PRATIQUE #4



Protéger des éléments spécifiques des forêts : les clairières forestières ou baïs de ma concession.

Je mets en place des mesures spéciales pour ces zones extrêmement importantes pour un nombre d'espèces emblématiques du Nord Congo.

En fonction de leur fréquentation (que je surveille, idéalement), je mets en place des mesures qui permettent de minimiser la perturbation de la faune qui fréquente les baïs se trouvant dans ma zone d'exploitation. Je peux par exemple interdire l'exploitation dans un rayon de 100 ou 250m en fonction de sa fréquentation.

Je planifie mes routes en conséquence pour qu'elles ne s'approchent pas à moins d'un kilomètre d'un baï. Si je connais les tendances de fréquentation de mes baïs, je planifie l'exploitation à proximité des baïs pendant les périodes de faible fréquentation.

Enfin, idéalement, je vérifie l'efficacité de mes mesures.

#1

EXPLOITATION ET BIODIVERSITÉ

BONNE PRATIQUE #2



Laisser les arbres monumentaux pour préserver le stock de carbone et la biodiversité.

En fixant un seuil maximal de diamètre d'abattage pour conserver les arbres de très grande taille, je contribue au stockage de carbone et à une biodiversité forestière (microfaune et microflore) élevée.

L'exploitation de ces gros arbres n'est, de toutes façons, pas toujours rentable car elle nécessite des moyens plus lourds alors que leur bois est régulièrement marqué de défauts (tronc creux).

On peut retenir 200 cm comme diamètre maximum d'abattage, ou même moins à déterminer en fonction des conditions locales.

BONUS : en fixant des diamètres minimum d'abattage au-dessus des diamètres de fructification et des diamètres maximums d'abattage, je diminue mon impact sur la pollinisation et donc sur la production des fruits et donc sur la régénération.

JE SUIS UN FORESTIER ENGAGÉ À PROTÉGER MA FORÊT ET SA BIODIVERSITÉ !

EN PLUS DE LA BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE, JE VEILLE SUR LA FAUNE DE MA FORÊT !

BONNE PRATIQUE #5



Porter une attention particulière aux espèces territoriales fortement perturbées par les impacts directs de l'exploitation forestière comme les chimpanzés.

Lorsqu'ils fuient les activités d'exploitation, ils peuvent se retrouver face à des barrières naturelles infranchissables, comme les cours d'eau, ou envahir les territoires d'autres groupes de chimpanzés, ce qui peut entraîner des conflits violents.

Pour minimiser ces perturbations, dans les poches ou les parcelles où je sais qu'il y a des chimpanzés, je planifie mon exploitation de manière à ne pas les aculer vers les rivières qui sont des barrières infranchissables ou vers un autre groupe. Donc je fais progresser mon exploitation depuis les rivières vers les routes. Cette méthode leur laisse le temps et l'espace de se déplacer de manière à éviter les obstacles.

BONNE PRATIQUE #6



Protéger les zones humides au sein de ma concession.

Qu'elles soient inondées de manière temporaire ou permanente, qu'elles présentent de la tourbe ou non, les zones humides sont potentiellement sensibles, avec une biodiversité particulière et endémique. Elles sont des refuges en saison sèche pour des espèces comme les éléphants, mais aussi des frayères pour les poissons, etc.

De plus, elles présentent rarement des densités d'espèces exploitables significatives et sont compliquées à exploiter.

On observe généralement assez bien ces forêts avec des images satellitaires. Je les mets donc dans ma série de protection et n'y exploite aucun pied, même en saison sèche. Quand les limites ne sont pas évidentes sur le terrain pour les équipes d'inventaires, je contrôle avec les outils maintenant largement démocratisés de SIG et identifie les pieds qui sont en série de protection.

BONNE PRATIQUE #3



Limiter mon exploitation aux espèces abondantes et exclure les espèces rares des espèces exploitables, à l'échelle de ma concession.

Je prends en considération uniquement les espèces qui ont, selon les inventaires d'aménagement, plus de 0,02 tige/ha (tiges de diamètre à hauteur de poitrine supérieur à 20 cm). En deçà, une espèce est considérée comme rare à l'échelle de ma concession. L'exploiter pourrait la faire disparaître localement.



PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES ET LEURS DIAMÈTRES MINIMUM D'EXPLOITATION (DME) AU CONGO, DIAMÈTRES DE FRUCTIFICATION RÉGULIÈRE (DFR) ET DIAMÈTRES MINIMUM D'AMÉNAGEMENT (DMA) RECOMMANDÉS.

Espèces dont les DME au Congo sont supérieurs ou égaux aux DMA recommandés :

Nom commercial	DME Congo	DFR	DMA recommandés
Acajou	80	60	80
Azobé	70	50	70
Eyong	60	30	50
Iroko	70	50	70
Limba	60	40	60
Padouk	80	40	60
Tiama	80	60	80
Wengé	60	40	60

Espèces dont les DME au Congo sont inférieurs aux DMA recommandés :

Nom commercial	DME Congo	DFR	DMA recommandés
Aniégré	60	50	70
Ayous	70	90	100
Bossé clair	60	50	70
Kosipo	80	90	100
Niové	40	30	50
Sapelli	80	70	90
Sipo	80	80	100
Tali	60	60	80

Source : DYNAFAC, 2021

RÉFÉRENCES :

Les publications vulgarisées des projets de recherche sur la gestion forestière en Afrique Centrale :

<https://www.ffem.fr/fr/ressources/cap-sur-les-forets-dafrique-centrale>

<https://www.ffem.fr/fr/ressources/6-recommandations-pour-une-gestion-durable-des-forets-en-afrique-centrale>

La plateforme dédiée à la certification forestière dans le bassin du Congo:

<https://tashmetum.atibt.org/fr/>

L'ensemble des ressources sur les tourbières du Bassin du Congo:

<https://congopeat.net/fr/>

Les meilleures pratiques pour les grands singes:

<https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/SSC-OP-049-Fr.pdf>

